

14 oct 2008 -19:00

Conseil des Ministres des Affaires étrangères à Luxembourg du 13 octobre 2008

Olivier CHASTEL, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères a représenté ce lundi 13 octobre le Gouvernement belge au Conseil Affaires générales et Relations extérieures (CAGRE) à Luxembourg.

Olivier CHASTEL, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères a représenté ce lundi 13 octobre le Gouvernement belge au Conseil Affaires générales et Relations extérieures (CAGRE) à Luxembourg.

Conseil des Ministres des Affaires étrangères à Luxembourg du 13 octobre 2008
Bruxelles, le 14 octobre 2008
Olivier CHASTEL, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères a représenté ce lundi 13 octobre le Gouvernement belge au Conseil Affaires générales et Relations extérieures (CAGRE) à Luxembourg. Cette réunion des Ministres des Affaires étrangères des 27 États membres était destinée à préparer le Conseil européen qui réunira les Chefs d'État et de Gouvernement à Bruxelles ces 15 et 16 octobre. Les débats ont en raison de l'actualité été dominé par la crise financière. Remplaçant le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht, le Secrétaire d'État aux Affaires étrangères a insisté, au nom du Gouvernement belge, sur le message d'unité et sur la cohérence nécessaire entre les mesures nationales et les réponses que l'Union peut apporter en tant que telle. Il a également souligné l'importance de présenter un texte concis, lisible et précis pour ce qui concerne le message que le Conseil doit faire passer sur la crise financière. La Belgique souhaite davantage d'ambition pour ce qui concerne les efforts à accomplir en matière de régulation et de supervision y compris dans leur dimension européenne. Olivier Chastel a également rappelé et réitéré la demande formulée ce dimanche 12 octobre par le Premier Ministre, à l'occasion de la réunion de l'Eurogroupe à Paris, pour la constitution d'un groupe de « personnalités de haut niveau » pour renforcer la régulation et la supervision des banques. Sur le volet géorgien, le Conseil a constaté avec satisfaction le retrait des troupes russes des zones adjacentes à l'Abkhazie et à l'Ossétie du Sud, ce qui représente une étape supplémentaire satisfaisante dans le processus en cours. Le Conseil a également confirmé la tenue le 22 octobre prochain à Bruxelles de la conférence des donateurs. S'agissant par ailleurs du Traité de Lisbonne, la Belgique qui exercera sa présidence en 2010, insiste sur la nécessité de définir, d'ici le Conseil européen de décembre, une feuille de route avec des échéances précises sur l'achèvement des ratifications. Enfin, sur l'énergie et le changement climatique, la Belgique soutient la présidence pour aboutir à un accord en première lecture avec le Parlement européen et appuie l'approche équilibrée proposée par la Commission, basée sur les orientations du Conseil européen de mars 2007, pour une vision ambitieuse qui renforcera la position de l'Union européenne dans les négociations internationales. Olivier Chastel a rappelé les priorités belges dans ce dossier : maintenir le mécanisme de solidarité prévu dans le cadre du système d'échange de permis d'émission dans tous ses aspects tel que proposé par la Commission ; assortir l'effort à accomplir dans le domaine des énergies renouvelables des nécessaires flexibilités ; veiller à la sécurité juridique des entreprises dans la réponse que nous apporterons au problème du « Carbon leakage » en adoptant aussitôt après la conférence de Copenhague les décisions relatives à la répartition par secteur des permis d'émission.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be